

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2017

L'an deux mil dix sept et le onze avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine –SAMSON Jean Jacques- PERRIN Sabrina – LEFEBVRE DE SAINT GERMAIN Thibaut - ESTIGNARD Isabelle -DUROUX Nadine- - GEOFFROY Robert - AZZI Gérald -GROSS Stéphanie - DUCRET Christophe - Mr CUVILLIER Christophe- RIVOIRE Yves

ABSENTS : Mrs PRUDENT François – CHALENDARD Alain -

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Stéphanie GROSS

Affectés au CM : 14

En exercice : 14

Présents 12

Convocation du 20 mars 2017

Affichage le 13 avril 2017

Ordre du Jour :

Vote des taux des 4 taxes locales

Vote budgets commune et assainissement

Travaux 2017

Bureau des élections présidentielles

Questions Diverses

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Madame le Maire rappelle les taux actuels et indique que pour 2017, le produit fiscal attendu serait de 247 015 euros contre 250 151 en 2016 .

Mme Le Marie propose de ne pas augmenter les taxes locales

Vote à l'unanimité le taux des taxes (taux inchangés)

taxe d'habitation 14.57 %-

taxe foncière bâti : 14.37 %

taxe foncière non bâti : 34.97 %

CFE 18.95 %

Madame le Maire présente les budgets 2017 :

Le conseil étudie les différents chapitres de dépenses et recettes de fonctionnement

Fixe les différentes subventions aux associations et organismes

Etudie les projets d'investissement

■ Budget principal s'élève à	731516 €	Dépenses de fonctionnement
	731516 €	Recettes de fonctionnement
	476221 €	Dépenses d'investissement
	476221 €	Recettes d'investissement

Il est indiqué que la somme excédentaire de 227 256.85 e est reportée au budget (non inclus la vente de la maison ex poste : vente perçue en 2017)

■ assainissement s'élève à	60128 €	Dépenses de fonctionnement
	60328 €	Recettes de fonctionnement
	43480 €	Dépenses d'investissement
	49808 €	Recettes d'investissement

Le conseil municipal vote à l'unanimité les budgets 2017

Le conseil étudie et fixe de nouveaux tarifs pour les locations de la salle des fêtes et du marché couvert.

TRAVAUX 2017 : rappelle que tout devis égal ou supérieur à 25 000 e HT fait l'objet d'un appel à la concurrence

- L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a été effectuée à l'église. Reste à aménager le lieu
- Prévoit une rampe pour l'accès à l'étage de la mairie
- Sécurisation des abords de l'école : un parking sera créé pour le stationnement des parents d'élèves et le personnel . Un environnement sera également installé (barrières) le long de la RD
- Accepte la pose de panneaux d'information pour les jeux qui seront prochainement installés
- L'enfouissement des réseaux au lotissement les Morets (une partie du lotissement ru des chênes et rte de fontainebrux) est prévu mi mai. Un courrier sera adressé aux riverains
- Etudie la pose de rideaux dans les classes
- Bornes incendie : le changement des bornes est prévu. Devis signé
- Chauffage radiants : en attente de la visite d'une installation avant décision
- Prend connaissance d'un devis de L'ONF pour reporter la vente de bois. Pour les travaux de forêt inclus dans la programmation des bois : un devis est signé avec ONF pour un montant de 6 389.46 TTC (parcelles 20 – 32a – 33a)
- Pour les affouagiste, une sortie sera réalisée le long du bois route de saillenard
- Les fossés seront réalisés rue du gimont . Les travaux rue des puisatiers seront réalisés ainsi que Rue de l'étang
- La fontaine de la mairie sera mise en eau semaine prochaine

TRAVAUX DU BOURG : suite au renouvellement de la couche de la RD 678, par le département en 2018, le conseil réfléchi à l'aménagement de la traversée du bourg (agglomération) Une étude sera demandée (voir réseaux divers)

Madame le maire remercie Nadine DUROUX pour l'organisation du nettoyage de la commune ainsi que les personnes « aidantes »

Madame le maire présente les différents comptes rendus des syndicats :

SIVU BOCAGE BRESSAN : les personnes désirant devenir sapeurs pompiers doivent s'adresser au sivu. La participation de la commune (par habitant) n'augmente pas. Délibération pour le transfert de compétences à CCB71

SEILLETTE : des travaux de changement de canalisation seront réalisés sur les réseaux d'eaux. Une augmentation de l'eau est prévue par le syndicat

VALLIERE : est demandé aux propriétaires riverains d'entretenir les berges du ruisseau. La participation de la commune (par habitant) n'augmentera pas

CCBR 71 : l'assemblée générale s'est tenue à Beurepaire

CEREMONIE DU 8 MAI : une cérémonie aura lieu au monuments aux morts . Rassemblement à 10 h 45 sur la place

Accepte de modifier l'indice brut de référence pour les indemnités des élus

Monsieur LADDANT Stagiaire a débuté en commune pour 15 jours et reviendra en juin

COMPTEUR LINKLY : Suite à AG sysdel du 4 avril, seul le sysdel a la compétence. Le conseil est dubitatif concernant ce produit

Les logements du lotissement intergénérationnel sont attribués suite à candidatures (28)

Restent 4 logements à louer sur 12 (T2 et T3 et T4)

FETE DU 15 AOUT : une réunion sera organisée avec les différents présidents d'associations pour une éventuelle organisation de la fête
Nomme les membres au bureau des élections présidentielles

Fin de la séance à 23 h 10